



Société détenant ses propres parts sociales et liquidation

Par **ThomasF59**, le **03/11/2019** à **18:18**

Bonjour, rnJe souhaite clôturer ma SAS. rnVoici la répartition des parts sociales :rn- moi : 60%rn- associé : 1%rn- entreprise détenant ses propres parts : 39%rnComment calculer les opérations de liquidation dans ce cas ?rnEst-ce à mettre dans l'actif ou le passif ?rnEst-ce à déduire ou à inclure du boni de liquidation ?rnJe dois avouer être un peu perdu... est-il possible d'avoir un exemple de bilan après liquidation dans mon cas ?rnMerci beaucoup